



LES

TROPHÉES MASTERS

26 MAI

2018

Région Nord-Pas de Calais



PRÉAMBULE

Constat : En France les régions organisent peu de réunions sur piste pour la catégorie Masters. C'est la raison pour laquelle COFIDIS en accord et avec le comité régional FFC des Hauts de France propose de mettre sur pied une compétition qui aura lieu le **samedi 26 mai 2018** au vélodrome couvert Jean Stablinski à Roubaix "**Les Trophées Masters COFIDIS**".

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Le comité régional FFC des Hauts de France est l'organisateur de cette réunion. Cette première réunion est ouverte à tous les Masters français de 35 ans et plus, de toutes les régions, détenteurs d'une licence FFC.

- Pass'cyclisme.
- Pass'cyclisme Open.
- Licence amateur 1° - 2° - 3° catégories.
- Licence encadrement avec certificat médical de moins de 2 mois présenté lors de la remise du dossard.

1 - CATÉGORIES D'ÂGES.

Épreuves individuelles.

Les Masters 2 et 3 (35 - 44 ans) formeront la catégorie A.
Les Masters 4 et 5 (45 - 54 ans) formeront la catégorie B.
Les Masters 6 et 7 (55 - 64 ans) formeront la catégorie C.
Les Masters 8 et 9 (65 ans et plus) formeront la catégorie D.

Épreuves par équipe.

Une catégorie moins de 50 ans.
Une catégorie plus de 50 ans.

2 - ÉPREUVES PROPOSÉES. (Confère tableau joint).

5 trophées :

3 individuels pour les 4 catégories,

- 1 trophée des sprinteurs (2 épreuves)
- 1 trophée des poursuivants (1 épreuve)
- 1 trophée des puncheurs (2 épreuves)

2 par équipe pour les deux catégories.

- 1 trophée de la vitesse par équipe.
- 1 trophée de la poursuite par équipe.

3 - ENGAGEMENT.

Les inscriptions seront ouvertes à compter du **6 avril 2018** sur le site **PROLIVESPORT (www.prolivesport.fr)**. Elles seront closes le 11 mai à minuit. Le prix d'engagement est fixé à 20 euros par coureur.

IMPORTANT : parmi les 3 trophées individuels proposés : sprinteurs, poursuivants, puncheurs, vous devrez choisir le ou les deux auxquels vous voulez participer.

Vous pouvez participer aux 2 trophées par équipe : Vitesse, poursuite, si vous le souhaitez. Vous devrez indiquer le nom des coureurs qui constitueront avec vous la ou les équipes.

Pour que le programme des compétitions puisse tenir en une journée le nombre de coureurs inscrits ne pourra pas être supérieur à 80.

Si le nombre d'inscriptions dépassait ce quota, une sélection serait faite de la manière suivante :

- Un minimum de 6 coureurs par catégorie A - B - C ou D.
- Seraient automatiquement validés les coureurs participants aux trophées par équipe.
- Les coureurs uniquement inscrits pour les trophées individuels seraient validés en fonction de leur date d'inscription.

4 - DISTINCTIONS, RÉCOMPENSES.

Chaque coureur des podiums recevra un Trophée Master COFIDIS 2018.

5 – RÉGLEMENTATION :

Les épreuves se dérouleront dans le respect des règlements édictés par la FFC.

6 – PROGRAMME DÉTAILLÉ DES COMPÉTITIONS.

Il sera établi après la clôture des engagements et sera accessible sur le site Internet du Comité Haut de France, semaine 20.

7 – OUVERTURE DU VÉLODROME.

Ouverture des portes 8h30.

Signature de la liste des engagés.

Remise des dossards.

Échauffements.

Début des compétitions 10h.

8 – PRESSE ET PHOTOGRAPHES.

Une demande d'accréditation devra être faite auprès du Comité des Hauts de France.

Pour les journalistes présentation de la carte Presse.

Pour les photographes, seuls ceux possédant une licence FFC seront autorisés au milieu de la piste. (Assurance).

RÈGLEMENT PARTICULIER

9 – TROPHÉE DES SPRINTERS.

2 épreuves :

- Un 200 ml.

- Un 750 mda (Masters A) 2 coureurs en piste, un 500 mda (Masters B-C-D) 2 coureurs en piste.

La classification pour chaque catégorie de Masters se fait par l'addition des points obtenus dans chacune des épreuves selon le barème suivant :

Le meilleur temps du 200 ml marquera 1 point, le deuxième 2 points, etc.

Le meilleur temps des CLM mda marquera 1 point, le deuxième 2 points, etc.

Le vainqueur sera le concurrent ayant marqué le moins de points. En cas d'égalité, le CLM sera prépondérant.

10 – TROPHÉE DES POURSUITEURS.

- 2500 mda (Masters A) 2 coureurs en piste, 2000 mda (Masters B-C-D) 2 coureurs en piste.

Finale directe au chrono réalisé.

11 – TROPHÉE DES PUNCHEURS.

2 épreuves par catégorie :

- Une course aux points.

- Un scratch.

La classification pour chaque catégorie de Master se fait par l'addition des points obtenus dans chacune des épreuves selon le barème suivant :

Le premier de chaque épreuve marquera 1 point, le deuxième 2 points, etc.

Le vainqueur sera le concurrent ayant marqué le moins de points. En cas d'égalité le classement prendra en compte les places de premier, deuxième, troisième, etc. En cas d'égalité toujours parfaite, la course aux points sera prépondérante.

12 – TROPHÉE PAR ÉQUIPE.

- Vitesse par équipe (3 coureurs). 2 équipes en piste par catégorie. Moins de 50 ans. Plus de 50 ans.

Finale directe au chrono réalisé.

- Poursuite par équipe (4 coureurs). 1 équipe en piste. Finale directe au chrono réalisé.

Pour faciliter la composition des équipes (vitesse et poursuite) les équipes de moins de 50 ans pourront incorporer un coureur de 50/54 ans. Les équipes de plus de 50 ans pourront incorporer un coureur de 45/49 ans.

Les équipes peuvent être composées de coureurs d'un même club, d'une même région, ou de toute région.

Contact pour tout renseignement :

François Migraine

06 84 60 73 89

orga.piste59@orange.fr

LES TROPHÉES MASTERS

26 MAI 2018

TROPHÉES SPRINTERS

TROPHÉES POURSUIVEURS

TROPHÉES PUNCHEURS

TROPHÉES VITESSE/ÉQUIPE

TROPHÉES POURSUITE/ÉQUIPE

TROPHÉES INDIVIDUELS

CATÉGORIES MASTERS	A	B	C	D
AGES	35-44	45-54	55-64	65+
200 ML	200 ML	200 ML	200 ML	200 ML
CLM	750 MDA	500 MDA	500 MDA	500 MDA
POURSUIITE	2500 MDA	2000 MDA	2000 MDA	2000 MDA
COURSE AUX POINTS	60 TOURS	50 TOURS	40 TOURS	36 TOURS
SCRATCH	30 TOURS	25 TOURS	20 TOURS	18 TOURS

TROPHÉES PAR ÉQUIPES

AGES	-50	+50
VITESSE	3 COUREURS - 750 MDA	
POURSUIITE	4 COUREURS - 3000 MDA	

